



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

DU **26 MAI 2016**

STATUANT SUR **L'EXERCICE 2015**

02/06/2016 / RA 2015

# RAPPORT MORAL 2015

Le contexte de l'hébergement et du logement n'a guère évolué depuis l'an passé. La situation reste très tendue, et, comme vous allez le découvrir dans notre Rapport d'Activités 2015, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI doit, plus que jamais, faire face aux enjeux mis en avant lors des travaux du groupe « CHALAIS ».

Celui-ci, réuni en octobre 2014 avait défini **3 défis à traiter**, en respectant le « temps long » nécessaire aux adaptations des organisations associatives :

**DEFI N°1 : Réactualiser les missions du FOYER en restant fidèles à la vision de Gabriel ROSSET**

**DEFI N°2 : Développer la cohésion de notre organisation**

**DEFI N°3 : Construire une organisation efficace**

## LA GOUVERNANCE DU FOYER

En 2015, le Bureau et le Comité de Direction (CODIR) ont concentré leurs efforts sur le DEFI N° 3 et en particulier sur le sujet de l'**efficacité de notre organisation**.

**En juin le Bureau a présenté un document sur la gouvernance du FOYER à l'approbation de votre Conseil d'Administration, avant diffusion interne et externe.**

Ce document formalise les rôles de chacun, de chaque instance et en particulier :

### ■ Le rôle du Bureau

Cette instance a été repositionnée clairement dans son rôle statutaire d'orientation stratégique de l'association et de contrôle de la direction salariée à laquelle elle a délégué la gouvernance opérationnelle détaillée dans une lettre de missions et des objectifs.

### ■ Les commissions

Aux trois instances bien rodées qui traitent les sujets relatifs à la gestion des bénévoles, aux travaux de maintenance et d'amélioration des sites, à la gestion du patrimoine du FOYER, vient de s'ajouter une nouvelle Commission « Communication & Collecte de Fonds » pilotée par un administrateur. Sa finalité est de travailler sur un sujet important qui concerne les ressources propres du FOYER : l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de collecte en phase avec l'éthique du FOYER et le respect de ses donateurs, qui soit adaptée au contexte économique actuel.

Chacune de ces commissions dispose d'un cahier des charges qui a été revisité, définissant la finalité, les missions, les compétences, la composition et les règles de fonctionnement.

### ■ La formalisation du rôle du « Référent Bénévole »

Une des grandes richesses du FOYER réside dans le nombre de ses bénévoles. Ceux-ci, suivant leur charisme et leurs compétences propres, apportent leur soutien et leur aide aux salariés responsables des missions sociales, et à la génération des ressources issues des six Bric à Brac dont ils assurent la gestion et le fonctionnement.

La formalisation du rôle du Référent Bénévole est un sujet essentiel de notre gouvernance associative, sujet sensible qui montre que la relation salariés/bénévoles doit toujours être interrogée et reformalisée, pour être au plus près des besoins. C'est un sujet de tensions - tout comme de réflexion et de dynamique - qui sont finalement une manifestation de la vitalité créative de notre association.

### ■ La composition du Conseil d'Administration

Sur le modèle de grandes associations qui nous ont précédées sur la réflexion approfondie de leur gouvernance, nous avons souhaité ouvrir le Conseil d'Administration à des personnalités qui sortent du champ de nos activités propres, pour en élargir sa vision.

Les dimensions prises par notre association nécessitent de regrouper au sein de cette instance des personnes qui soient en mesure de débattre et valider les orientations stratégiques proposées par le Bureau.

### ■ le Document Unique de Délégation

Le travail sur la gouvernance va se poursuivre en 2016 par la rédaction d'un Document Unique de Délégation (DUD), entamé en 2015, qui dépassera les simples obligations réglementaires. Sa vocation est de devenir un véritable outil de transparence sur l'organisation et la répartition des responsabilités entre les instances dirigeantes bénévoles et salariées.

Cet important outil de pilotage et de contrôle interne permettra de réfléchir à l'origine, la place, et l'autonomie de chaque partie prenante de l'Association. Il définira plus précisément les instances de prises de décisions tout comme leurs modalités d'élaboration. Il concernera l'ensemble des salariés et des bénévoles, dans chaque site du FOYER.

Ce chantier sur la gouvernance se terminera par une **mise à jour des statuts et du règlement intérieur de notre association**, afin de les faire correspondre à notre fonctionnement actuel.

C'est un travail de groupe qui a pris beaucoup de temps, installant des bases solides permettant de poursuivre par une réflexion sur les missions et le modèle économique de notre association. En effet, des instances bien positionnées permettent à chacun de savoir ce qu'il a à faire, d'agir dans un cadre clair, et de libérer l'esprit d'initiative qui fait la marque de fabrique du FOYER !

## STRATÉGIE PATRIMONIALE

Lors de la dernière Assemblée Générale, vous avez validé la **cession de quatre immeubles** de logements.

Cette opération a été remarquablement menée par le tandem formé par la Commission Patrimoine et des salariés du FOYER que je souhaite saluer ici. Cette opération aboutira à une vente en 2016, que vous allez être amenés à valider au cours de cette Assemblée Générale, conformément aux statuts de notre association.

## DES RESSOURCES FINANCIÈRES EN BAISSÉ

**La baisse des ressources financières du FOYER est un sujet qui nécessite la mobilisation de tous :** la baisse des subventions des financeurs (autres que celles de l'État, qui nous soutient sans faiblir) devient préoccupante.

**La réorganisation administrative dans notre Région** a conduit toutes les parties prenantes à se recentrer sur des prérogatives qui leur donnent souvent une belle excuse pour se dérober et laisser seules les associations œuvrant dans le champ de l'accueil et l'hébergement, devant un problème qui dépasse leurs capacités financières et humaines.

Ainsi, **tous les efforts réalisés en matière d'organisation interne pour réduire nos charges ne servent qu'à compenser les réductions de subventions** et la stagnation de nos autres sources de revenus.

Cette situation se traduit pour LE FOYER par un **creusement du déficit** qui prend un aspect structurel, nous conduisant à questionner très sérieusement notre modèle économique en 2016. Nous pourrons heureusement mener ce questionnement dans une certaine sérénité, grâce à nos capacités financières. Remercions ici l'engagement et les compétences de ceux qui nous ont précédés et qui ont donné au FOYER ces moyens, aujourd'hui vitaux.

## DES RESSOURCES BÉNÉVOLES

Dans le cadre des travaux sur la gouvernance, **le Pôle Bénévoles** poursuit sa réorganisation afin d'affiner la gestion de cette ressource inestimable que représente le bénévolat au FOYER.

Tous ici sommes conscients que nous avons à poursuivre nos efforts en matière de communication interne et externe pour attirer de nouveaux bénévoles acceptant de s'investir et de prendre des responsabilités à tous les niveaux de notre organisation.

Un fait marquant en 2015 à ce sujet, est la participation du FOYER à un projet collectif de mobilisation autour du bénévolat porté par les Petits Frères des Pauvres : **TOUS LYONNAIS TOUS SOLIDAIRES**. Cette opération menée en juin a permis à de nombreux lyonnais de tester l'engagement bénévole. Sur près de 1 500 candidats, 500 personnes - dont 40% de moins de 30 ans - se sont engagées dans des associations de toutes natures.

Cette action est une belle source d'espoir pour le renouvellement des forces bénévoles du FOYER tout comme la capacité d'engagement et de mobilisation de nos concitoyens.

C'est aussi un bel exemple de coopération inter-associative à laquelle nous avons décidé de participer de nouveau en 2016.

Aussi, **ne nous désolons pas devant les difficultés à recruter parfois de nouveaux bénévoles** - notamment pour prendre des postes de responsabilités - mais mettons à disposition les moyens de susciter des vocations, en favorisant l'envie de donner et de se donner à une cause qui oblige à sortir de soi-même et nous finalise.

## EN CONCLUSION

**Je remercie tous les bénévoles qui œuvrent dans la discrétion et l'anonymat pour la plus grande part, et qui font par-là un don d'une qualité qui nous dépasse tous.**

Parfois, certains d'entre nous sortent de cet anonymat pour être portés en exemple. La République a ainsi honoré l'une d'entre nous, bénévole au Pôle d'Accompagnement Renforcé (le PAR), cette mission très spécifique portée par LE FOYER sur ses fonds propres, où l'on accueille et accompagne les plus pauvres de nos Passagers.

Il s'agit de Madame **Ginette DREVET**, membre du Conseil d'Administration, qui a été faite Chevalier de la Légion d'Honneur par le Président de la République dans les salons de l'Élysée le 11 mars 2016.

Le Pôle d'Accompagnement Renforcé est un lieu de Grâce pour tous ceux qui y sont accueillis.

Je ne peux résister, pour conclure, à l'envie de partager avec vous ces mots de notre fondateur Gabriel ROSSET :

*« Toute joie ne va pas sans crainte. Dans le plus déshérité des pauvres, il y a une personne humaine avec sa dignité de créature de Dieu, rachetée par Jésus Christ ; mais il y a aussi le Bien et le Mal qui passent par lui, le Bien que nous devons protéger, encourager, fortifier ; le Mal qu'il nous faut avoir en horreur, combattre de toutes nos forces. Tâche surhumaine entreprise par le Sauveur du monde en chacun de nous et que doivent poursuivre, sans relâche, avec Lui, tous ceux qui veulent être ses disciples. »*

**Dominique MENTRÉ**

Président

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Si l'année 2014 s'était achevée dans un contexte économique et social très tendu, la fin de l'année 2015 l'est encore plus !

## UN CONTEXTE GÉNÉRAL QUI DEMEURE DIFFICILE

Aux chiffres du chômage, qui n'ont pas connu d'embellie significative en 2015, s'ajoute **le mal logement**, qui touche, d'après le rapport 2016 de la Fondation Abbé Pierre, 3,8 millions de personnes en France, parmi lesquelles environ 141 000 personnes sont sans domicile et 85 000 personnes vivent dans un habitat de fortune. Enfin, 643 000 vivent en hébergement contraint chez des tiers.

**Le contexte géopolitique et économique international** a jeté en 2015 des centaines de milliers de migrants sur les routes terrestres et maritimes en direction de l'Europe, provoquant la mort de 5 350 d'entre eux en Méditerranée. Ces trajectoires migratoires dramatiques (qui se développent partout dans le monde, et pas seulement en Méditerranée) viennent s'ajouter à la détresse de ceux qui se mettent en mouvement dans l'espoir d'une vie meilleure, ou, simplement, d'une survie ailleurs. Les flux migratoires ont bien évidemment un impact fort sur la typologie des personnes accueillies en centre d'hébergement.

**Sur le plan de la santé**, LE FOYER constate, comme les autres acteurs du secteur une dégradation régulière de l'état de santé des personnes accompagnées. Des situations complexes, mêlant santé psychique et physique, non recours aux soins de base (94% des personnes à la rue ne bénéficient pas de l'équipement optique adapté...), aggravations liées à l'errance et à l'impossibilité de suivre des traitements régulièrement... expliquent que l'âge moyen du décès chez les personnes à la rue est de 49 ans. Ces problématiques de santé non traitées sont également un frein au retour à l'emploi pour beaucoup de personnes en situation de précarité.

## DES RÉPONSES À DÉCLOISONNER

**Face à la massification des besoins d'hébergement et d'insertion, et face à des situations d'une grande complexité, on constate encore trop souvent que les secteurs sociaux, médicaux et de l'insertion professionnelle peinent à travailler ensemble.**

Il devient urgent de décroisonner, de relier, de travailler de manière transversale et conjointe sur les dynamiques d'insertion par l'emploi, la santé et le logement.

Il devient urgent d'imaginer de nouvelles modalités de prise en charge, qui, respectueuses de la personne et de son parcours, ne la transfèrent pas d'une prise en charge à une autre, d'un référent à un autre, mais lui assurent une trajectoire adaptée et personnalisée.

Il est de la responsabilité des acteurs du monde social et médico-social, de l'insertion, mais aussi des autorités de tutelle, de penser autrement pour trouver des réponses adaptées dans un contexte budgétaire qui pèse sur nos capacités d'action.

L'hébergement et l'insertion professionnelle se trouvent au croisement de dynamiques parfois contradictoires que nous avons déjà abondamment évoquées, mais qui contraignent toujours plus lourdement notre action : celle de la politique migratoire, celle de la continuité de l'hébergement, celle de l'inconditionnalité de l'accueil, celle du droit au logement...

Comment, par exemple, accompagner vers l'emploi et bâtir un projet personnalisé d'insertion, lorsqu'un titre de séjour d'un an - dont le renouvellement n'est pas acquis - pèse comme une épée de Damoclès sur les parcours ? Que dire lorsque les démarches engagées, prêtes d'aboutir, sont entièrement à reprendre car la perte d'un titre de séjour remet en cause tous les droits acquis ? Au-delà de l'instabilité pour les personnes concernées, quel gâchis d'énergie et de financement ! La loi du 7 mars 2016, relative au droit des étrangers en France prévoit la création de titres de séjour pluriannuels, de quoi améliorer peut-être leurs situations à l'avenir...

Autre problématique, longuement abordée, celle de la continuité de l'hébergement, qui, conjuguée au principe d'inconditionnalité de l'accueil, a provoqué depuis des années l'embolie des dispositifs d'hébergement qui se vérifie encore cette année.

Que dire encore, lorsque les centres d'hébergement servent de complément aux Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) ? Quelles sont les perspectives de solution à construire ? La réforme du droit d'asile, mise en œuvre fin 2015 produira sans doute des effets, ne serait-ce que par l'augmentation de la capacité d'accueil en C.A.D.A. Mais que se passe-t-il pour tous ceux qui, déboutés du droit d'asile et ayant pour certains, épuisé tous les recours possibles, se maintiennent sur le territoire sans perspective d'autonomie du fait de leur statut administratif ? Là encore, quel gâchis d'énergie pour ces personnes comme pour les associations qui les accompagnent !

## LES ÉVOLUTIONS DU TERRITOIRE LYONNAIS ET MÉTROPOLITAIN

La création de la Métropole de LYON, effective le 1<sup>er</sup> janvier 2015, a conduit chacun des acteurs territoriaux à se recentrer sur ses compétences. Les dynamiques de large consultation initiées autour du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Démunies (PDALHPD) et autour du Plan Métropolitain pour l'Insertion, sont porteuses d'espoir et de synergies avec les actions menées par notre association.

Pour LE FOYER, ce recentrage se matérialisera pourtant dès l'année 2016 par une **diminution des financements globaux** accordés dans le cadre de la convention triennale, que ce soit avec la Métropole ou le Conseil départemental, mais aussi par la redirection d'une partie de ces financements vers des activités nouvelles.

**Sur le plan de l'Hébergement d'Urgence**, il faut souligner les efforts – certes insuffisants au regard de la demande exponentielle, mais réels – de l'État, qui a décidé la pérennisation des dispositifs hivernaux mis en place pour l'hiver 2014-2015. Cette pérennisation a abouti au FOYER à la

**création d'environ 250 places supplémentaires** pour des familles, sous la forme d'un Centre d'Hébergement d'Urgence dans une des ailes de la Résidence LE BORDEAUX (72 places), et de deux VILLAGES FAMILLES de 100 et 90 places, installés l'un à VILLEURBANNE et l'autre à VAULX-EN-VELIN.

LE FOYER s'est encore mobilisé aux côtés de l'État en fin d'année 2015, en ouvrant le site du Fort SAINT-LAURENT pour accueillir 90 personnes, et en ouvrant une HALTE DE NUIT dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, ainsi que 16 places à VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE.

Sur le plan de nos activités de **collecte et de traitement des dons** en nature, support de notre Atelier Chantier d'Insertion et fournisseur de nos Bric à Brac, il faut signaler la mise en place par la Métropole, au printemps 2015, d'un appel à projet pour la collecte des objets récupérés en déchetteries, dans lesquelles ont été créés des **espaces « donneries »**. LE FOYER a répondu à cet appel à projet en collaboration avec d'autres acteurs associatifs du réemploi sur le territoire, et cette réponse a été retenue par la Métropole. Il s'agit d'un signal fort de la volonté du FOYER de travailler en partenariat avec d'autres structures au service des besoins du territoire.

## LE FOYER À LA POURSUITE DE SON ADAPTATION

L'adaptation d'une structure multi-site et multi-activités, comme LE FOYER aux différentes évolutions, est une œuvre de longue haleine, menée au long cours dans un ensemble de démarches, avec :

### ■ Une réflexion permanente sur l'évolution des modalités de prise en charge et d'accompagnement

- La généralisation des **Conseils de Vie Sociale (C.V.S.)**, outil essentiel de la loi 2002-2, dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement, a permis d'associer les Passagers à des décisions d'aménagement de locaux, au fonctionnement de certains dispositifs, de questionner les certitudes et les pratiques des équipes, dans un dialogue parfois difficile, mais toujours fécond.

- De même, le souci permanent de **prendre en compte l'état de santé** des personnes que LE FOYER accompagne, a conduit à former en grand nombre les salariés à la prise en charge de la santé mentale, à organiser dans plusieurs dispositifs des temps d'information et de formation des résidents sur le sommeil, l'alimentation, l'hygiène bucco-dentaire...

L'année 2015 a aussi été l'occasion d'initier et de formaliser un partenariat avec l'association ARIA (Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie) sur la question de l'alcool, qui aboutira en 2016 non seulement à un colloque et des formations, mais aussi à la mise en place d'un protocole expérimental d'accompagnement de la consommation d'alcool dans l'un de nos dispositifs, afin de favoriser une consommation encadrée, et d'éviter les alcoolisations extérieures massives et brutales dues à l'interdiction de l'alcool sur tous les sites du FOYER.

LE FOYER a également engagé un partenariat avec la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) à VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE, qui intervient désormais une fois par mois à l'Accueil de Jour LA MAIN TENDUE.

- Enfin LE FOYER a mené fin 2015 une étude sur la **situation administrative des personnes étrangères hébergées** sur ses sites. Cette étude a permis de repérer des situations qu'il était possible de débloquer par des démarches simples, ou en tous cas réalisables. Il apparaît nettement que le travail sur la situation administrative devient un volet essentiel de l'accompagnement social, parfois un préalable à cet accompagnement, et que LE FOYER doit prendre en compte cet aspect de l'évolution du public, notamment par la formation systématique des salariés et la mobilisation de ressources dédiées.

- **Le renforcement du dispositif Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.)** enfin, par l'embauche d'un 4<sup>e</sup> chargé d'insertion professionnelle, par la pérennisation du dispositif, et par la sécurisation de son financement témoignent de l'approche dynamique du FOYER en matière d'accompagnement et d'insertion. En permettant à des personnes hébergées d'accéder à un emploi, P.E.R.L.E., qui œuvre pour tous les dispositifs d'hébergement du Rhône, contribue significativement à cette approche globale de l'accompagnement dans toutes ses dimensions que LE FOYER souhaite déployer. Mentionnons que LE FOYER a en 2015 mobilisé pour le fonctionnement du dispositif P.E.R.L.E. sur 3 ans (2015-2017) des fondations privées qui, en finançant 50 % du budget, permettent de solliciter 50 % du Fonds Social Européen.

■ **Les adaptations du FOYER doivent aussi concerner l'organisation de notre association :**

Il s'agit de penser une organisation adaptée à notre taille actuelle et à ses évolutions possibles, dont l'architecture soit solide, mais légère et mobile.

Les efforts de **formalisation et de structuration** se sont poursuivis en 2015, pour des aboutissements en 2016 : la rédaction des projets de service, qui concerne les services d'accueil et d'hébergement, et ceux de l'insertion professionnelle, est une démarche longue et parfois laborieuse... mais porteuse de clarté pour l'action de tous et de chacun.

De même un chantier de **cartographie des métiers** et de **formalisation des fiches de poste** a démarré, en s'appuyant sur des groupes de travail par métiers.

L'année 2015 a aussi été pour le Bureau de l'association, ainsi que pour le Comité de Direction et les responsables de services de travailler la **formalisation de la gouvernance** et du document unique de délégation, outils structurants pour notre association.

Plus généralement, la mobilisation de l'équipe salariée sur ces dossiers transverses s'est aussi accompagnée de formation au management pour tous les responsables de services et membres du Comité de Direction pendant l'année 2015, assortie de séances d'analyse de la pratique managériale qui se poursuivent en 2016.

Mentionnons également des formations internes interservices, illustrant des valeurs de coopération et de valorisation des compétences internes, tout comme un plan de formation qui, sur la base d'objectifs pluriannuels, vise à renforcer les compétences des salariés du FOYER, premiers acteurs de sa mission.

Mentionnons enfin le lancement en 2015 d'une **mission d'analyse des flux de nos dons** en nature, qui aboutira en 2016 au déploiement d'un **outil de traçabilité des dons en nature**, permettant de mieux évaluer notre activité, et de rendre des comptes aux éco-organismes ou financeurs qui nous sollicitent, tout en progressant dans la mise en œuvre des injonctions du Comité de la Charte du Don en Confiance.

■ **Le principe de saine gestion enfin a continué de guider les choix faits en 2015.**

**Plusieurs appels d'offres** ont été menés et ont abouti dans l'année : celui de la prestation cuisine (la cuisine centrale du FOYER, située au Centre Gabriel ROSSET, prépare plus de 1000 repas par jour) qui a été confiée à la société API au 1<sup>er</sup> juillet 2015 et dont nous attendons des économies significatives. Des appels d'offres sur d'autres marchés ont également été réalisés en 2015, sur les fluides par exemple. LE FOYER systématise cette pratique sur tous ses achats significatifs, à la fois pour répondre à ses obligations de pouvoir adjudicateur (ordonnance de juin 2005), et pour maîtriser ses dépenses.

**Le rétablissement de l'équilibre budgétaire** visé s'obtiendra non seulement par des économies sur les dépenses, mais également en développant les ressources privées.

LE FOYER est engagé depuis longtemps dans une politique de partenariats avec des entreprises et des fondations dont le soutien est précieux, il s'est doté en 2015 d'une stratégie de communication et de collecte ambitieuse et a ouvert deux Bric à Brac, l'un à LYON 7<sup>e</sup> (rue de TOULON) en remplacement du Bric à Brac de la GUILLOTIÈRE, l'autre à DÉCINES-CHARPIEU, inauguré en septembre 2015 en présence du Préfet-Secrétaire Général Délégué à l'Égalité des Chances et de la Maire de DÉCINES.

## **LE CAS PARTICULIER DU 115 ET DE LA MAISON DE LA VEILLE SOCIALE DU RHÔNE**

LE FOYER abritait le dispositif de la Veille Sociale Téléphonique du Rhône, dit « 115 » depuis sa création, au service des personnes sans-abri du territoire.

Dès 1997, les écoutants téléphoniques ont porté ce service dans des conditions souvent difficiles, avec peu de moyens et un sentiment d'impuissance qui a pu être pesant pour eux. Plus particulièrement, quand il a fallu donner des réponses en majorité négatives aux demandes d'hébergement, lorsque petit-à-petit l'urgence sociale s'est vidée de son sens et de ses moyens, et que le strict respect de la continuité d'hébergement a significativement réduit le nombre de places remises à disposition au quotidien.

La naissance de la **Maison de la Veille Sociale** (MVS, porteuse du Système Intégré d'Accueil et d'Orientation – SIAO du Rhône) et son renforcement, consacré par la loi ALUR, ont conduit au transfert du 115 à la MVS le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Aujourd'hui le paysage est différent, la massification des besoins a rendu nécessaire de repenser les moyens et l'organisation de notre SIAO, et de renforcer l'articulation entre les fonctions d'accueils téléphonique et physique de la Maison de la Veille Sociale.

Je voudrais profiter de ce rapport d'activités pour rendre hommage aux équipes du 115, les équipes passées et présentes, les nombreux salariés qui ont, au fil du temps, apporté leur contribution à cette fonction essentielle de l'urgence.

LE FOYER de son côté participe activement au fonctionnement de la MVS, en mettant à disposition des travailleurs sociaux pour la réalisation de diagnostics, en siégeant dans ses différentes instances.

## EN CONCLUSION

Ce retour sur l'année 2015 permet à la fois de mesurer le chemin parcouru, les mouvements engagés, mais aussi de prendre conscience des défis qui nous attendent et sur lesquels nous allons devoir agir, progresser en 2016.

Nous avons un impérieux devoir de **faire mieux dans un contexte budgétaire contraint** et de questionner continuellement nos pratiques et notre organisation pour cela.

**Parmi les chantiers identifiés, et pour certains déjà entamés :**

- La révision de notre modèle économique pour atteindre une dynamique d'équilibre budgétaire, préservant notre capacité d'autofinancement à un niveau suffisant.
- L'adaptation de nos modalités de prise en charge à un public en constante évolution, pour être au plus près des besoins : prise en charge des problématiques de santé, de précarité administrative,
- L'adaptation de notre bâti aux besoins des personnes hébergées et des salariés et bénévoles
- Le travail en partenariat, autant que possible, sur tous les sujets sur lesquels il est pertinent.

Dans un contexte où nos missions d'accueil et d'accompagnement sont essentielles, et où l'intolérance à la pauvreté et à l'exclusion s'exprime de manière parfois choquante dans notre pays, **je me réjouis de la mobilisation de toutes les parties prenantes du FOYER** au service de ses missions ; je me réjouis de l'accueil fait par certains, y compris des riverains de centres d'hébergement, aux publics que nous accueillons, et je me réjouis, enfin, de la mobilisation de salariés et de bénévoles au service de ces missions d'accueil du FOYER.

Nous avons donc raison d'espérer et de nous appuyer sur ces forces vives.

**Que tous, salariés, bénévoles, partenaires, financeurs, soient remerciés de leur implication et de leur soutien aux côtés du FOYER.**

**Marion VEZIAN-ROLLAND**

Directrice



VEILLE SOCIALE  
TÉLÉPHONIQUE

## LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE / LE 115 DU RHÔNE

**Mission :** Service national, gratuit et permanent, destiné aux personnes sans-abri et en grande difficulté. Le « 115 » du Rhône assure 24h/24 une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation, notamment vers l'hébergement.

**Fait marquant :** La naissance de la Maison de la Veille Sociale (MVS) porteuse du Système Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO du Rhône), et son renforcement - consacré par la loi ALUR - ont conduit au transfert du 115 du Rhône à la MVS le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

QUELQUES CHIFFRES	De janvier à Septembre	
	2015	2014
Nombre total d'appels décrochés :	64 283	129 420
Nombre de demandes d'hébergement :	74 842	393 508
Places distribuées :	212 291	219 943
Nombre de demandes d'hébergement sans offres :	68 671	166 358
Personnel :	9,53 ETP	11,25 ETP
Budget annuel :	326 K€	503 K€
Financement :		
	État	100 %
		100 %

Attention : les chiffres 2015 concernent la période de janvier au 1<sup>er</sup> septembre 2015



**Missions :** Hébergement d'Urgence inconditionnel et immédiat.

**Pour hommes seuls et couples :** CENTRE GABRIEL ROSSET : 166 places  
3 rue Père CHEVRIER – 69007 LYON

**Pour familles et couples :** L'AUBERGE DES FAMILLES : 38 places  
21 Avenue J.F. RACLET 69007 LYON

**Pour familles :** - VILLAGE FAMILLES : 100 places  
24 Avenue Alfred de MUSSET / 69100 VILLEURBANNE

- VILLAGE FAMILLES : 90 places (depuis le 15 avril 2015)  
13 rue CORONA / 69120 VAULX-EN-VELIN

- Résidence LE BORDEAUX : 72 places  
(Depuis le 15 avril 2015)  
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON

**Service associé :** PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ (P.A.R.) : 30 places  
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

**Faits marquants :** Pérennisation de places ouvertes pour des familles dans le cadre du renfort hivernal de la veille sociale 2014-2015 : VILLAGE FAMILLES de VAULX-EN-VELIN d'une capacité de 90 places, et du Centre d'Hébergement d'Urgence ouvert dans une aile de la Résidence LE BORDEAUX pour 72 places). Augmentation du nombre de personnes différentes accueillies au Centre Gabriel ROSSET.

QUELQUES CHIFFRES	2015	2014
<b>Capacité d'accueil (Hébergement d'Urgence)</b>	<b>466</b>	<b>344</b>
- Nuitées :	152 104	113 929
- Personnes différentes accueillies :	1 888	1 256
<b>Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence):</b>	<b>402 jours</b>	<b>325,4 jours</b>
- Centre Gabriel ROSSET	NR	64,1 jours
- Auberge des familles	1251 jours	918 jours
- Village Familles Villeurbanne	232 jours	180 jours
- Village Familles Vaulx-en-Velin	56 jours	-
<b>Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)</b>	<b>13 856</b>	<b>16 620</b>
- Nombre de personnes différentes (PAR)	52	51
<b>Personnel :</b>	<b>31,33 ETP</b>	<b>27,15 ETP</b>
	200 bénévoles	243 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>4 546 K€</b>	<b>3 982 K€</b>
Financement :		
État, Ville de LYON, Nouveau Rhône - Métropole	76 %	74 %
FOYER	24 %	26 %

# RENFORCEMENT HIVERNAL DU DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE

**Missions** : Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid).

## RENFORT HIVERNAL 2014-2015

(du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 15 avril 2015) : **226 places**

Pour isolés et couples :

- FOYER VILLEFRANCHE : 16 places  
461 rue Robert SCHUMANN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

- HALTE DE NUIT: 25 places (lits de camps)  
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

Pour familles :

- VILLAGE FAMILLES : 100 places  
13 rue CORONA / VAULX-EN-VELIN

- RÉSIDENCE LE BORDEAUX : 85 places  
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON

**Faits marquants** : Augmentation du nombre de nuitées. Pérennisation des places du « Village Familles » de VAULX-EN-VELIN et des places ouvertes à la Résidence LE BORDEAUX, à l'issue du renfort hivernal.

QUELQUES CHIFFRES	2014-2015
Capacité d'accueil :	<b>226 places</b>
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	13 512
Nombre de passages (Halte de Nuit) :	2 176
Personnel :	<b>15 ETP</b>
	77 bénévoles
Budget annuel :	<b>468 K€</b>
Financement :	
	État, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône
	100 %

## RENFORT HIVERNAL 2015-2016

(du 7 novembre 2015 au 31 décembre 2015) : **131 places**

Pour isolés et couples (hiver) :

- FOYER VILLEFRANCHE : 16 places  
461 rue Robert SCHUMANN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

- HALTE DE NUIT: 25 places (lits de camps)  
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

Pour familles :

- FORT SAINT LAURENT : 90 places  
Ouverture le 30 novembre 2015  
1 place BELLEVUE / 69001 LYON

**Fait marquant :** Ouverture du FORT SAINT-LAURENT.

QUELQUES CHIFFRES	2015-2016
Capacité d'accueil :	131 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	3 204
Nombre de passages (Halte de Nuit) :	1 403
Personnel :	9 ETP
	77 bénévoles
Budget annuel :	467 K€
Financement :	
	État,
	Communauté d'agglomération
	Villefranche Beaujolais Saône
	100 %



**Mission :** Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

**- ACCUEIL LA MAIN TENDUE**

461 rue Robert SCHUMANN / 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

**- ACCUEIL SAINT VINCENT**

10 rue BELLÉVRE / 69005 LYON

**- LA RENCONTRE**

2 rue PELLETIER / 69004 LYON

**- L'ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RODOLPHE agréé CHRS\***

105 rue VILLON 69008 LYON

**Faits marquants :** Augmentation du nombre de personnes accueillies et du nombre de prestations effectuées.

QUELQUES CHIFFRES	2015	2014
Capacité d'accueil par jour :	240 personnes	240 personnes
<b>Passages :</b>	<b>44 178</b>	<b>40 381</b>
Nombre de personnes différentes accueillies	2 717	2 435
Nombre de prestations :	53 430	50 475
<b>Personnel :</b>	<b>11,64 ETP</b>	<b>11,2 ETP</b>
	160 bénévoles	163 bénévoles
Budget annuel :	<b>855 K€</b>	<b>935 K€</b>
<b>Financement :</b>		
État, Ville de LYON, Nouveau Rhône - Métropole, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône	51 %	53 %
FOYER	46 %	45 %
Autre	3 %	2 %

\*CHRS : agréé Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



**Missions :** Actions d'insertion par l'hébergement (CHRS\*, etc.) ou le logement (Maison Relais, Antennes Familles, etc.) d'isolés, de couples et de familles.

- Pour isolés :**
- **FOYER EUGÈNE PONS** : 25 places CHRS\*  
105 rue VILLON 69008 LYON et dans des appartements en diffus
  - **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE** : 77 places dont 43 places CHRS\*  
et 20 places CHRS\* Urgence (depuis octobre 2015)  
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE
  - **LE FOYER LA CALADE** : 27 places CHRS\*  
dont 2 places pour femmes victimes de violences (avec ou sans enfants)  
461 rue Robert SCHUMAN / 69400 VILLEFRANCHE / SAONE
  - **RÉSIDENCE LE « 85 »** : 20 places  
85 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON
  - **RÉSIDENCE « LES HORTENSIAIS »** : 21 places Maison Relais  
68 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON
- Pour isolés et couple(s):**
- **LE « 122 »** : 25 places CHRS\* URGENCE  
3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON
  - **LA RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN** : 12 places Maison Relais  
AGAPÈ / 122 rue de GERLAND / 69007 LYON
- Pour familles et isolés avec animaux :**
- **LA MAISON DE RODOLPHE** : 46 places CHRS\* URGENCE  
105 rue VILLON - 69008 LYON
- Pour familles :**
- **L'AUBERGE DES FAMILLES** : 12 places CHRS\*  
AGAPÈ / 21 Avenue J.F. RACLET / 69007 LYON
  - **RÉSIDENCE LE BORDEAUX** : 114 places (36 chambres)  
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON
  - **ANTENNES FAMILLES** : 200 places
    - ANTENNE CALUIRE / 69300 CALUIRE ET CUIRE : 25 appartements
    - ANTENNE VILLEFRANCHE / 69400 VILLEFRANCHE/S : 24 appartements
- Services associés :**
- **Service Le Monde Nouveau (AAVA\*\*\*),**
  - **Service Action Familles,**
  - **Mission Logement.**

**Faits marquants :** Création de 7 places CHRS\* URGENCE à la Chardonnière. Transformation des places d'Hébergement d'Urgence de la Maison de Rodolphe en 46 places de CHRS\* URGENCE. Réorganisation des Ateliers AVA\*\*\*.

<b>QUELQUES CHIFFRES</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Capacité d'accueil des CHRS* :</b>	<b>198 places</b>	<b>145 places</b>
- Nuitées CHRS* :	62 636	44 989
- Durée moyenne de séjour des sortants CHRS* :	381 jours	276 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS* :	321	274
<b>Capacité d'accueil (autres que CHRS* et Maisons Relais) :</b>	<b>348 places</b>	<b>355 places</b>
- Nuitées (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	111 424	113 499
- Durée moyenne de séjour des sortants (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	366 jours	414 jours
- Personnes différentes accueillies (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	464	480
<b>Capacité d'accueil des Maisons Relais :</b>	<b>33 places</b>	<b>33 places</b>
- Nuitées Maisons Relais:	10 079	10 109
- Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais:	885 jours	469 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais:	35	34
<b>Personnes différentes (stagiaires AAVA***) :</b>	<b>28 stagiaires</b>	<b>56 stagiaires</b>
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***) :	8 387 heures	17 740 heures
<b>Mission Logement :</b>	<b>62 nouveaux dossiers</b>	<b>56 nouveaux dossiers</b>
- Relogement Mission Logement :	44 ménages	41 ménages

<b>Capacité d'accueil totale :</b>	<b>579 places</b>	<b>533 places</b>
- Nuitées :	184 139	168 597
- Durée moyenne de séjour :	544 jours	386 jours
- Personnes différentes accueillies :	820	788
<b>Personnel :</b>	<b>49,11 ETP</b>	<b>41,6 ETP</b>
	166 bénévoles	139 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>5 771 K€</b>	<b>4 690 K€</b>
<b>Financement :</b>		
État, Nouveau Rhône - Métropole	66 %	61 %
FOYER	20 %	24 %
Autre (principalement participation des usagers)	14 %	15 %

\*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

\*\*\* AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active



**Mission :** Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale sur les structures du FOYER.

**Points Santé / permanences :** CENTRE GABRIEL ROSSET, LA CHARDONNIÈRE,  
L'ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RODOLPHE,  
LA MAISON DE RODOLPHE, L'AUBERGE DES FAMILLES.

**Lieu hygiène :** CENTRE GABRIEL ROSSET  
3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

**Lits de repos :** RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE  
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

**Faits marquants :** Dégradation régulière de l'état de santé des personnes accompagnées. Augmentation de la fréquentation du Point Santé et du Lieu Hygiène du Centre Gabriel ROSSET.

QUELQUES CHIFFRES	2014	2014
<b>Lits de repos</b>	<b>12 places</b>	<b>12 places</b>
- Durée moyenne de séjour des sortants :	58 jours	67 jours
- Nuitées :	2 842	3 278
- Personnes différentes	54	66
<b>Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)</b>	<b>11 343 passages</b>	<b>9 090 passages</b>
- dont soins infirmiers	11 007	8512
<b>Lieu Hygiène (nombre de prestations):</b>	<b>1 138</b>	<b>747</b>
<b>Personnel :</b>	<b>3,83 ETP</b>	<b>3,2 ETP</b>
	15 bénévoles	15 bénévoles
<b>Budget annuel :</b>	<b>424 K€</b>	<b>457 K€</b>
<b>Financement :</b>		
	État	51 %
	FOYER	49 %
		52 %
		48 %



# ACCOMPAGNEMENT

**Mission :** Affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne. L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.

Indissociable de toute structure sociale, l'accompagnement social revêt plusieurs formes. Il est promulgué par des professionnels éducateurs, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale et quelques bénévoles et a pour but de faciliter les parcours des Passagers vers un mieux être.

Au FOYER où, depuis l'origine, toute personne accueillie est considérée comme un « *Passager* », l'association a construit des services de « stabilisation » et « d'insertion » leur permettant de sortir de l'urgence et de préparer leur avenir.

C'est dans ce but que l'équipe socioéducative reçoit chaque Passager, afin d'évaluer sa situation (administrative, sociale, familiale, professionnelle, de santé...), ses capacités et besoins, d'entendre ses souhaits pour construire et réaliser avec lui un projet d'orientation et d'insertion qui soit cohérent, adapté et donc accessible.

Chaque situation, chaque histoire de vie et de rupture est unique : elle demande alors une réponse précise et individualisée.

L'objectif pour chaque Passager accompagné par LE FOYER est de pouvoir quitter le plus rapidement possible l'association, en travaillant sur trois leviers qui sont le logement ou une structure adaptée, les ressources et la santé.



# INSERTION PROFESSIONNELLE

**Mission :** Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

- **ATELIER CUISINE:** 6 postes (hors ACI\*\*) jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2015  
3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

- **ATELIER INTERNE ENTRETIEN : NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE**  
22 postes (hors ACI\*\*)  
3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

- **ATELIER MENUISERIE-TRANSFORMATION :** 4 postes ACI\*\*  
8 Boulevard de l'ARTILLERIE / 69007 LYON

- **ATELIER TRANSPORT - COLLECTE :** 15 postes ACI\*\*  
8 Boulevard de l'ARTILLERIE / 69007 LYON

- **ATELIER TRI OBJETS :** 12 postes ACI\*\*  
8 Boulevard de l'ARTILLERIE / 69007 LYON

- **ATELIER TRI TEXTILE :** 24 postes ACI\*\*  
51 avenue Franklin ROOSEVELT / DÉCINES-CHARPIEU

- **RECYCLERIES, DONNERIES ET DÉPÔTS DE DONS :** 4 postes ACI\*\*  
- 85 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON  
- 21 rue BERJON / 69009 LYON (depuis le 23 novembre 2015)  
- 51 avenue Franklin ROOSEVELT / DÉCINES-CHARPIEU  
- Croix-Blanche – Z.A. Deux Vallées / 69670 VAUGNERAY  
- 29 route de la Gare / 69340 FRANCHEVILLE (jusqu'au 23 novembre 2015)  
- impasse des Anciennes Vignes / 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
(jusqu'au 23 novembre 2015)

**Services associés :**

- Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.)
- Mission Emploi-Formation

**Faits marquants :** Fin de l'Atelier Cuisine en septembre. Création de 5 postes supplémentaires pour l'ACI\*\*. Pérennisation et renforcement du P.E.R.L.E.. Ouverture des « Donneries » qui remplacent les « Recycleries », espaces de dons au sein des déchetteries.

\*\* ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

QUELQUES CHIFFRES	2015	2014
Nombre de postes :	82 postes ETP (dont 59,6 en ACI**)	82 postes ETP (dont 54 en ACI**)
Personnes différentes accueillies en ACI** :	161 personnes	152 personnes
- Sorties dynamiques en ACI** :	50 %	39,3 %
Personnes différentes accueillies hors ACI** :	30 personnes	55 personnes
- Sorties dynamiques hors ACI** :	68 %	70 %
Personnes différentes accueillies (P.E.R.L.E.) :	294 personnes	322 personnes
- Accès à l'emploi (P.E.R.L.E.) :	70 %	82 %
Volumes produits par l'ACI** :		
Nombre de collectes à domicile :	1 739	1 647
Tri Textile :	803 Tonnes	870 Tonnes
Personnel :	31,27 ETP	32,07 ETP
	74 bénévoles	75 bénévoles
Budget annuel :	3 419 K€	2 943 K€
Financement :		
État, Fonds Social Européen, Conseil régional Rhône-Alpes	47 %	47 %
FOYER	36 %	44 %
Autre (dont ISF et Mécénat)	17 %	9 %

\*\* ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

# RAPPORT DU TRÉSORIER 2015

## PRINCIPAUX RESULTATS

Le résultat d'exploitation du FOYER s'établit à -1 504 K€, soit un déficit comparable à celui de 2014. Ce déficit n'est que partiellement compensé par le résultat financier net d'impôt de 437 K€, puisque le résultat courant est déficitaire de 1 067 K€. En outre, le résultat exceptionnel cette année ne s'élève qu'à 210 K€, ne permettant pas d'atteindre l'équilibre, le résultat net reste donc extrêmement déficitaire pour la première fois depuis plusieurs années.

## COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ PAR ACTIVITÉ

*Les frais partagés* correspondent aux frais de fonctionnement du siège, à savoir ceux des fonctions support (direction, comptabilité, achats, informatique, etc.) et ceux des fonctions mutualisées (services généraux, buanderie, cuisine, entretien et maintenance) permettant à l'ensemble du FOYER de fonctionner.

*L'Association* comprend à la fois les ressources collectées auprès de la générosité du public et les frais afférents ainsi que les frais de fonctionnement pris en charge directement par LE FOYER (patrimoine, vacances d'occupation de places, etc.).

*Les « Actions non pérennes »* comprennent les plans hivernaux ainsi que les dispositifs d'urgence de la Résidence LE BORDEAUX et du VILLAGE FAMILLES de VAULX-EN-VELIN pérennisés à l'issue du plan froid 2014-2015. Pour faciliter la lecture des comptes et permettre la comparaison avec 2014, ces dispositifs n'apparaissent pas au niveau des activités d'accueil et hébergement.

2015	Accueil & Hébergement	Insertion Professionnelle	Activités Solidaires	Frais partagés	Association	SOUS TOTAL	Actions NON pérennes	TOTAL
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>								
Subventions activités	6 594	1 243	0	0	0	7 837	2 243	10 080
Produits Activités Solidaires	0	0	2 666	0	0	2 666	0	2 666
Dons, quête & Mécénats	32	474	0	0	1 269	1 775	0	1 775
Participations des Passagers	709	99	0	11	0	818	0	818
Autres produits	12	2	0	0	579	593	0	593
Reprises de provisions et transferts de charges	62	357	0	350	472	1 241	0	1 241
<b>Total produits de fonctionnement</b>	<b>7 408</b>	<b>2 176</b>	<b>2 666</b>	<b>361</b>	<b>2 321</b>	<b>14 931</b>	<b>2 243</b>	<b>17 174</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Charges de personnel	4 164	2 272	4	2 211	89	8 740	489	9 229
Achats non stockés	626	157	116	161	21	1 080	135	1 215
Charges externes	2 187	614	510	704	369	4 384	1 437	5 820
Impôts et taxes	45	0	20	2	111	178	0	178
Amortissements et provisions	1 251	24	184	149	626	2 234	1	2 236
<b>Total charges de fonctionnement</b>	<b>8 272</b>	<b>3 067</b>	<b>834</b>	<b>3 227</b>	<b>1 215</b>	<b>16 616</b>	<b>2 062</b>	<b>18 678</b>
Coûts des locaux et fonctions mutualisées	1 863	-390	863	-2 867	105	-426	426	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-2 728</b>	<b>-501</b>	<b>969</b>	<b>0</b>	<b>1 001</b>	<b>-1 259</b>	<b>-245</b>	<b>-1 504</b>
Résultat financier net d'impôt					437	437		437
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-2 728</b>	<b>-501</b>	<b>969</b>	<b>0</b>	<b>1 438</b>	<b>-822</b>	<b>-245</b>	<b>-1 067</b>
Résultat exceptionnel					210	210		210
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 728</b>	<b>-501</b>	<b>969</b>	<b>0</b>	<b>1 648</b>	<b>-612</b>	<b>-245</b>	<b>-857</b>

2014	Accueil & Hébergement	Insertion Professionnelle	Activités Solidaires	Frais partagés	Association	SOUS TOTAL	Actions NON pérennes	TOTAL
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>								
Subventions activités	6 486	351	0	0	0	6 837	994	7 831
Produits Activités Solidaires	0	0	2 790	0	0	2 790	0	2 790
Dons, quête & Mécénats	1	179	0	0	1 416	1 596	4	1 601
Participations des Passagers	700	86	0	15	0	801	0	801
Autres produits	91	17	0	8	622	739	0	739
Reprises de provisions et transferts de charges	23	1 018	0	244	100	1 385	0	1 385
<b>Total produits de fonctionnement</b>	<b>7 301</b>	<b>1 650</b>	<b>2 791</b>	<b>267</b>	<b>2 139</b>	<b>14 148</b>	<b>998</b>	<b>15 147</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Charges de personnel	4 205	2 102	4	2 086	125	8 522	244	8 766
Achats non stockés	605	129	73	156	43	1 005	53	1 058
Charges externes	2 122	356	346	525	309	3 658	621	4 279
Impôts et taxes	39	4	15	4	81	144	0	144
Amortissements et provisions	1 262	39	158	166	724	2 347	0	2 347
<b>Total charges de fonctionnement</b>	<b>8 233</b>	<b>2 630</b>	<b>596</b>	<b>2 937</b>	<b>1 282</b>	<b>15 677</b>	<b>918</b>	<b>16 595</b>
Coûts des locaux et fonctions mutualisées	1 726	-364	788	-2 669	426	-93	93	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-2 657</b>	<b>-616</b>	<b>1 407</b>	<b>0</b>	<b>431</b>	<b>-1 435</b>	<b>-13</b>	<b>-1 448</b>
Résultat financier net d'impôt					794	794		794
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-2 657</b>	<b>-616</b>	<b>1 407</b>	<b>0</b>	<b>1 225</b>	<b>-641</b>	<b>-13</b>	<b>-654</b>
Résultat exceptionnel					1 629	1 629		1 629
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 657</b>	<b>-616</b>	<b>1 407</b>	<b>0</b>	<b>2 854</b>	<b>988</b>	<b>-13</b>	<b>975</b>

ECARTS	Accueil & Hébergement	Insertion Professionnelle	Activités Solidaires	Frais partagés	Association	SOUS TOTAL	Actions NON pérennes	TOTAL
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>								
Subventions activités	108	892	0	0	0	1 000	1 250	2 250
Produits Activités Solidaires	0	0	-124	0	0	-124	0	-124
Dons, quête & Mécénats	31	296	0	0	-147	179	-4	174
Participations des Passagers	8	13	0	-4	0	17	0	17
Autres produits	-80	-15	0	-8	-43	-146	0	-146
Reprises de provisions et transferts de charges	39	-660	0	106	372	-143	0	-143
<b>Total produits de fonctionnement</b>	<b>106</b>	<b>526</b>	<b>-125</b>	<b>94</b>	<b>182</b>	<b>783</b>	<b>1 245</b>	<b>2 028</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Charges de personnel	-42	170	0	125	-36	218	245	463
Achats non stockés	21	28	43	5	-22	75	82	157
Charges externes	66	258	163	179	60	725	816	1 541
Impôts et taxes	6	-4	5	-2	30	34	0	34
Amortissements et provisions	-11	-15	27	-16	-98	-113	1	-112
<b>Total charges de fonctionnement</b>	<b>40</b>	<b>437</b>	<b>238</b>	<b>291</b>	<b>-66</b>	<b>939</b>	<b>1 144</b>	<b>2 084</b>
Coûts des locaux et fonctions mutualisées	137	-27	76	-197	-321	-333	333	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-70</b>	<b>115</b>	<b>-438</b>	<b>0</b>	<b>570</b>	<b>176</b>	<b>-232</b>	<b>-56</b>
Résultat financier net d'impôt					-357	-357		-357
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-70</b>	<b>115</b>	<b>-438</b>	<b>0</b>	<b>212</b>	<b>-181</b>	<b>-232</b>	<b>-413</b>
Résultat exceptionnel					-1 419	-1 419		-1 419
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-70</b>	<b>115</b>	<b>-438</b>	<b>0</b>	<b>-1 206</b>	<b>-1 600</b>	<b>-232</b>	<b>-1 832</b>

## PRODUITS D'EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** ont fortement progressé par rapport à 2014 mais évoluent différemment selon leur nature :

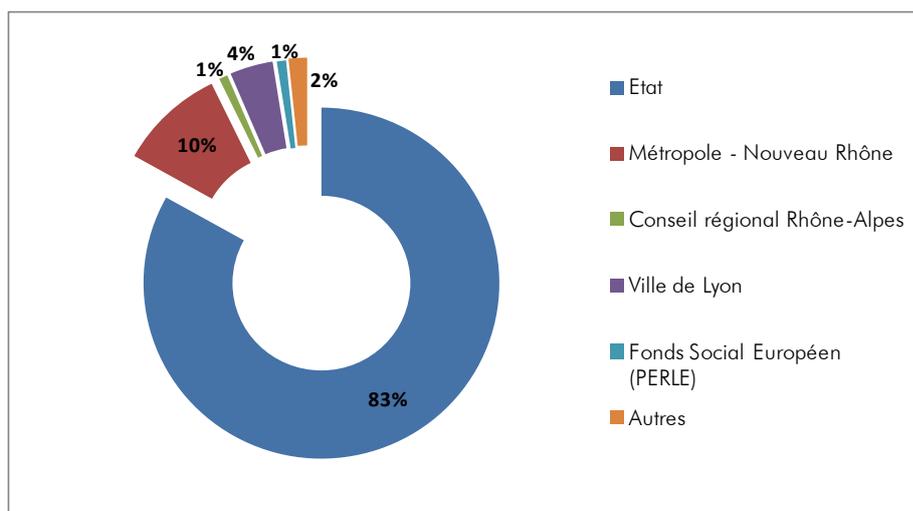
- Les subventions reçues par LE FOYER représentent 59 % du total des produits d'exploitation et ont augmenté de 28 % par rapport à 2014. Les subventions versées par l'État, notre principal financeur (83% des subventions), augmentent significativement sur l'exercice 2015 (+2,4 M€). Cette évolution est directement liée aux changements de périmètre au niveau des « actions non pérennes », avec la pérennisation du VILLAGE FAMILLES D VAULX-EN-VELIN et de la partie Urgence de la Résidence LE BORDEAUX à l'issue du Plan Froid 2014-2015, représentant 1 M€ de subventions supplémentaires.

D'autre part, les subventions récurrentes accordées à nos Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale sont en hausse, du fait de l'ouverture de places supplémentaires à la Résidence LA CHARDONNIÈRE (+146 K€), et à l'obtention de 238 K€ de crédits non reconductibles versés par l'État pour rembourser au FOYER une partie des déficits plus anciens qui n'avaient pas été réglés. Enfin, au niveau de l'Insertion professionnelle, les subventions de l'État comprennent depuis 2015 une aide au poste pour un montant de 1 044 K€, relative aux Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) en Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), dans le cadre de la réforme du financement de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), qui vient mécaniquement augmenter le montant des subventions au détriment des transferts de charges.

Mentionnons par ailleurs le transfert du 115 à la Maison de la Veille Sociale du Rhône depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, qui a engendré une diminution des subventions de 103 K€ et des dépenses correspondantes, donc sans impact sur le résultat.

Toutefois, si la contribution de l'État dans le financement de nos missions sociales est restée stable (à périmètre constant), la tendance 2015 laisse présager un retrait progressif du soutien des autres financeurs dans les prochaines années : -50 K€ de subventions de la Ville de LYON pour le Centre d'Hébergement d'Urgence Gabriel ROSSET, -20 K€ de subventions de la Région pour l'ACI, -145 K€ de subventions du FSE pour P.E.R.L.E. désormais cofinancé par des fonds privés.

En 2015, les subventions se répartissent comme suit :



- **Les recettes des Activités Solidaires** connaissent une légère baisse par rapport à 2014, s’expliquant essentiellement par la fermeture du Bric à Brac Guillotière fin novembre 2014 et l’ouverture tardive du Bric à Brac situé rue de TOULON (Lyon 7<sup>e</sup>) début septembre 2015 (-175 K€). Cette tendance est partiellement compensée par les recettes du nouveau Bric à Brac de DÉCINES (85 K€) qui a ouvert ses portes en avril 2015. Malgré un contexte économique et concurrentiel tendu, l’activité des autres Bric à Brac s’est globalement maintenue.
- **Les fonds collectés issus de la générosité du public et des entreprises** s’élèvent à 1 775 K€ en 2015, en hausse de 174 K€ par rapport à 2014 s’expliquant d’une part par les retombées positives de l’appel à dons ISF (+69 K€) mais surtout par l’importante contribution du mécénat pour P.E.R.L.E. (+230 K€). Parallèlement à ces évolutions, les Arbres de la Solidarité sont en baisse de 65 K€ et représentent 237 K€ dans le total des dons. Pour rappel, ces fonds dédiés sont comptabilisés en année calendaire alors que les campagnes des Arbres sont à cheval sur deux exercices, ce qui rend la comparaison d’un exercice à l’autre un peu incertaine. Les dons manuels directs connaissent également une baisse notable de 84 K€ en 2015. Malgré la fidélité et l’important soutien témoignés par les donateurs cette année, LE FOYER devra mieux mobiliser ses efforts sur la collecte de fonds issus de la générosité du public en 2016.
- **Les reprises de provisions et transferts de charges** ont sensiblement baissé par rapport à 2014 (-143 K€), cette tendance masquant des mouvements contradictoires. En effet, les **reprises de provisions** augmentent de 415 K€ et ce principalement en raison de la reprise de provisions pour indemnités de fin de carrière à hauteur de 334 K€ suite à une modification des hypothèses de calcul, et de 38 K€ de reprises de fonds dédiés supplémentaires au titre des Arbres de la Solidarité.

Dans un même temps, les **transferts de charges** diminuent de 559 K€ car ils comprenaient en 2014, outre les remboursements de salaires des contrats aidés, l’aide au poste pour les

CDDI de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI), qui est désormais comptabilisée en subventions. Les transferts de charges 2015 ne s'élèvent donc plus qu'à 726 K€ en 2015 et sont constitués à la fois des remboursements des contrats aidés hors ACI perçus sur l'année mais également d'un produit à recevoir correspondant à des remboursements de contrats aidés restant à percevoir (ACI et hors ACI).

## CHARGES D'EXPLOITATION

Parallèlement, les **dépenses de fonctionnement** (hors actions non pérennes) ont augmenté significativement de 940 K€ :

- **Hausse de la masse salariale par rapport à 2014 qui s'établit à 8 740 K€.** Ce poste représente un peu plus de la moitié des dépenses d'exploitation du FOYER, ce qui constitue un poids normal pour une activité d'accompagnement social. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de la masse salariale relative aux contrats aidés (+116 K€) de l'Insertion Professionnelle. En effet, dans le cadre de la réforme du financement de l'IAE (Insertion par L'Activité Économique), des postes pour l'Atelier et Chantier d'Insertion supplémentaires ont été financés par la DIRECCTE. Par ailleurs, la masse salariale des permanents hors actions non pérennes connaît une relative stabilité (+51 K€) résultant de mouvements contradictoires : transferts des salariés de la Veille Sociale Téléphonique à la Maison de la Veille Sociale et des salariés de la cuisine au nouveau prestataire API qui viennent compenser l'impact en année pleine de créations de postes intervenues en 2014. Enfin, les coûts d'intérim engagés par nécessité en 2015 au Centre Gabriel ROSSET et au Point Santé notamment, viennent compléter l'augmentation de la masse salariale (+53K€).

Rappelons qu'une partie de cette masse salariale est couverte par des subventions : l'État pour les actions non pérennes, le Fonds Social Européen pour le programme P.E.R.L.E., les transferts de charge et l'aide au poste pour les salariés en CUI et CDDI.

**Globalement, les autres charges de fonctionnement (hors actions non pérennes) sont en hausse :**

- Si les achats ont été globalement maîtrisés en 2015 (+75 K€), reflétant la politique de rationalisation des dépenses qui a commencé à être mise en œuvre par LE FOYER cette année, les charges externes se sont en revanche considérablement accrues (+725 K€). Les coûts d'entretien des locaux (réparations, travaux, maintenance et nettoyage, etc.) ont encore progressé de 98 K€ mais dans une moindre mesure par rapport à 2014. L'intégration des locaux de DÉCINES par le Tri Textile et le nouveau Bric à Brac s'est traduite par le versement d'un loyer par LE FOYER à la SCI La Magnanerie, propriétaire des lieux. En découle une hausse significative de ce poste de charges de 320 K€ qui a été partiellement compensée par la suppression des loyers du Bric à Brac de la Guillotière et des locaux de l'ancien Accueil de Jour LE RELAIS SOS.

- Enfin, les dotations aux provisions pour fonds dédiés sont en baisse de 69 K€, correspondant à la neutralisation des fonds collectés en 2015 au titre des Arbres de la Solidarité, en baisse donc par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation reste encore très déficitaire en 2015. Malgré sa relative stabilité par rapport à 2014 (-56 K€), nous observons des évolutions contrastées entre les différentes activités. Le produit des activités solidaires net des charges liées, représente une ressource supplémentaire de 1,8 M€. Cet excédent permet de financer en priorité l'Insertion Professionnelle à hauteur de 750 K€, principal partenaire des activités solidaires. Les activités d'accueil et d'hébergement sont largement déficitaires également.

Mentionnons par ailleurs que l'ensemble des actions non pérennes a représenté 1 250 K€ de subventions supplémentaires par rapport à 2014, pour 1 144 K€ de charges supplémentaires, soit une amélioration du résultat de 101 K€. Néanmoins, elles contribuent pour une faible part aux coûts des locaux et des charges de structure dans la mesure où l'État ne prend que très peu en charge les frais de fonctionnement imputables à ces dispositifs, alors même qu'ils sollicitent comme chaque service du FOYER les fonctions support (RH, achats, comptabilité, etc.). Le résultat net de ces actions est donc largement déficitaire en 2015.

Le résultat financier net d'impôt se monte à 437 K€, constitué principalement des rendements récurrents des placements à long terme et des intérêts des livrets. Les plus-values réalisées sur des cessions d'actions en 2014 ne se retrouvent pas en 2015, ce qui explique la baisse de 472 K€.

**Pour la première fois depuis 2006, les éléments exceptionnels ont un impact peu prépondérant sur le résultat du FOYER puisque le résultat exceptionnel ne s'élève qu'à 210 K€.** Mentionnons la vente d'un local commercial rue Vendôme issu d'un legs qui a généré une plus-value de 171 K€, des reprises significatives de fonds dédiés affectés à des investissements à hauteur de 439 K€, la reprise d'une partie de la provision pour grosses réparations relative aux 4 immeubles de logements sociaux gérés par l'OPAC suite aux travaux d'entretien entrepris en 2015 pour 116 K€, compensées partiellement par des dotations aux provisions relatives à des litiges.

## BÉNÉVOLAT

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 7,8 M€ en 2015, dont 6,4 M€ au titre du bénévolat. La méthode de valorisation retenue est la même qu'en 2014, à savoir qu'elle repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au FOYER représentant environ 104 équivalents temps plein en 2015 (soit environ 1580 personnes). D'autre part, c'est le salaire moyen en France qui a été utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 128€ nets mensuels), car plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.

## BILAN

ACTIF (en K€)	2015	2014	PASSIF (en K€)	2015	2014
Terrains	5 774	5 774	Fonds associatifs	43 981	43 006
Constructions	13 814	14 458	Subventions	1 000	1 093
Aménagements	6 623	7 349	Résultat	-857	975
Immobilisations financières	18 367	16 620	Fonds permanents	44 124	45 074
Autres immobilisations	341	380	Provisions	1 307	1 312
Total immobilisations	44 919	44 581	Fonds dédiés	1 074	1 378
Disponibilités et VMP	7 126	7 326	Emprunts	4 919	5 214
Autres éléments d'actif	2 213	3 902	Autres dettes	2 834	2 831
Actif circulant	9 339	11 228	Passif circulant	10 134	10 735
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>54 258</b>	<b>55 809</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>54 258</b>	<b>55 809</b>

## PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU BILAN

- L'augmentation significative des immobilisations financières de 1,7 M€ est à rapprocher de la baisse équivalente des autres actifs circulants. En effet, l'avance en compte-courant de 1,7 M€ consentie par LE FOYER à la SCI La Magnanerie pour la réalisation des travaux d'aménagement du site de DÉCINES a été reclassée en immobilisations financières, compte tenu de son caractère long terme.
- Par ailleurs, la valeur nette des immobilisations corporelles diminue en raison de l'amortissement du patrimoine immobilier du FOYER et du montant limité d'investissements sur l'année.
- Les fonds propres du FOYER diminuent du fait du déficit de l'exercice (-0,9 M€). Toutefois, ils constituent encore une réserve sûre d'environ 2,5 années de dépenses de fonctionnement, et représentent une garantie pour l'indépendance et la pérennité des actions du FOYER.
- La trésorerie s'élève à 7,1 M€ et conserve un niveau comparable à 2014. Elle représente désormais un peu moins d'un an de subventions publiques.

## DONNÉES CONSOLIDÉES

LE FOYER a de nouveau produit des états consolidés pro-forma (non inclus dans le périmètre de certification des comptes). Ils permettent de donner une vision complète de ses actifs, dont une partie est localisée dans les deux sociétés civiles immobilières qu'il possède. Les tableaux ci-dessous constituent donc la consolidation des comptes du FOYER avec ceux de la SCI La Magnanerie, et de la SCI CROIX-BARRET.

Compte de résultat consolidé proforma en K€	2015	2014	écart
<b>Produits</b>	17 426	15 285	2 141
Charges externes	7 298	5 599	1 699
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>10 128</b>	<b>9 686</b>	<b>442</b>
Autres taxes	897	835	62
Salaires	5 487	5 233	254
Charges sociales	2 782	2 654	128
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>962</b>	<b>964</b>	<b>-2</b>
Reprises provisions pour Risques et Charges	237	0	237
Dotations provisions	235	317	-82
Dotations amortissements	2 297	2 181	116
Autres charges	56	11	45
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 389</b>	<b>-1 545</b>	<b>156</b>
Produits Financiers	370	840	-470
Charges financières	44	55	-11
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-1 063</b>	<b>-760</b>	<b>-303</b>
Produits exceptionnels	1 127	2 571	-1 444
Charges exceptionnelles	917	943	-26
Impôts sur les bénéfices	7	60	-53
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-860</b>	<b>808</b>	<b>-1 668</b>

Le compte de résultat consolidé est très proche de celui du FOYER, indiquant le peu d'activité des SCI destinées à abriter pour l'une les locaux de l'Artillerie, pour l'autre les locaux du Bric à Brac et l'Atelier Chantier d'Insertion de Tri Textile, à DÉCINES-CHARPIEU.

Bilan consolidé proforma en K€	2015	2014	écart
Capital	28 262	28 262	0
Réserves Antérieures	14 664	13 798	866
Autres Capitaux Propres	1 707	1 868	-161
Résultat de la Période	-860	808	-1 668
Provisions	2 380	2 690	-310
Emprunts	4 943	5 214	-271
<b>Total Ressources Permanentes</b>	<b>51 096</b>	<b>52 640</b>	<b>-1 544</b>
Immobilisations Incorporelles	7	1 536	-1 529
Immobilisations Corporelles	34 178	34 117	61
Immobilisations financières	9 871	9 819	52
<b>Total emplois permanents</b>	<b>44 056</b>	<b>45 472</b>	<b>-1 416</b>
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>7 040</b>	<b>7 168</b>	<b>-128</b>
Clients et Comptes Rattachés	6	176	-170
Autres Actifs	1 913	2 237	-324
Charges Constatées d'Avance	140	58	82
<b>Total emplois circulants</b>	<b>2 059</b>	<b>2 471</b>	<b>-412</b>
Autres Dettes Financières	0	27	-27
Fournisseurs et Comptes Rattachés	793	1 352	-559
Dettes Sociales	1 275	1 271	4
Dettes Fiscales	0	59	-59
Comptes Courants Financiers Passif	0	0	0
Autres Passifs	460	228	232
<b>Total ressources circulantes</b>	<b>2 528</b>	<b>2 937</b>	<b>-409</b>
<b>BFR</b>	<b>-469</b>	<b>-466</b>	<b>-3</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>7 509</b>	<b>7 634</b>	<b>-125</b>

On observe une relative stabilité du bilan consolidé par rapport à l'exercice précédent.

Tableau de financement consolidé en K€	2015	2014	écart
Résultat Net	-860	808	-1 668
Dotations Amortissements	2 297	2 181	116
Variations Provisions Pour Charges	-310	-310	0
Variations Provisions Financières	0	0	0
Plus Ou Moins Value Sur Cession d'Immobilisations	0	-1 103	1 103
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>1 127</b>	<b>1 576</b>	<b>-449</b>
Stocks	0	0	0
Client Et Comptes Rattachés	170	-144	314
Fournisseurs	-559	441	-1 000
Autres Actifs d'Exploitation	242	124	118
Autres Passifs d'Exploitation	177	36	141
<b>Flux trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 156</b>	<b>2 033</b>	<b>-877</b>
Acquisitions d'Immobilisations Incorporelles	-2	-1 481	1 479
Acquisitions Immobilisations Corporelles	-2 355	-1 327	-1 028
Acquisitions Immobilisations Financières	-52	133	-185
Cessions Immobilisations	1 528	1 119	409
<b>Flux net trésorerie opérations d'investissement</b>	<b>-881</b>	<b>-1 556</b>	<b>675</b>
Dividendes Versés	0	0	0
Augmentation Capital Numeraire	0	0	0
Autres Capitaux Propres	-102	-130	28
Emission Emprunt Plus 2 Ans	0	0	0
Remboursement Emprunt 2 Ans Emission	-271	-308	37
Variation Autres Dettes Financieres	-27	-1	-26
Variation Comptes Courants Financiers	0	0	0
Variations Interets Coraus	0	0	0
<b>Flux net de trésorerie sur opérations financières</b>	<b>-400</b>	<b>-439</b>	<b>39</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-125</b>	<b>38</b>	<b>-163</b>

Le tableau de financement consolidé permet d'apprécier la situation générale de la trésorerie de l'ensemble des entités consolidées. Le niveau de trésorerie du FOYER est resté stable entre 2014 et 2015. Les investissements limités en 2014 ont été financés par les flux de trésorerie générés par l'activité.

Ces outils d'analyse des données consolidées seront perfectionnés et suivis dans les années à venir, afin d'assurer la nécessaire transparence de notre communication financière.

**Pierre CHEVALLIER**

Trésorier



## QUELQUES CHIFFRES 2015

- **1 200** PLACES MOBILISÉES MAXIMUM  
JUSQU'À **1 000** PLACES MOBILISÉES EN 2014
- **415 000** REPAS SERVIS  
**365 200** REPAS SERVIS EN 2014
- **355 800** NUITÉES  
**297 800** NUITÉES EN 2014
- **44 100** PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR  
**40 380** PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR EN 2014
- **1 580** BÉNÉVOLES  
**1 500** BÉNÉVOLES EN 2014
- **285** SALARIÉS DONT **120** PERSONNES EN INSERTION  
**260** SALARIÉS DONT **110** PERSONNES EN INSERTION EN 2014
- **19** MILLIONS € DE CHARGES D'EXPLOITATION  
(61 % DES RESSOURCES PROVIENNENT DE SUBVENTIONS)  
EN 2014 : CHARGES D'EXPLOITATION DE **17** MILLIONS € (51 % DE SUBVENTIONS)

